

## L'emploi progresse encore en Île-de-France

Au 4<sup>e</sup> trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France progresse de 0,3 % sur un trimestre. Cette hausse intervient dans un contexte sanitaire moins favorable qu'au 3<sup>e</sup> trimestre avec le début de la 5<sup>e</sup> vague de SARS CoV-2 et l'apparition du variant Omicron. L'industrie est le seul grand secteur à perdre des emplois ce trimestre (- 0,2 %) alors que la construction reste stable. La hausse est timide dans le tertiaire hors-intérim (+ 0,2 %) mais conséquente dans l'intérim (+ 5,0 %).

Le niveau d'emploi francilien affiche une hausse de 137 300 emplois sur un an (+ 2,9 %) mais la croissance demeure inférieure à celle de l'emploi national (+ 3,7 %).

La masse salariale hors prime exceptionnelle de pouvoir d'achat augmente de 1,2 % en glissement trimestriel et elle est supérieure aux niveaux observés avant la crise sanitaire. La hausse de l'emploi durant le trimestre, associée à une diminution du recours au chômage partiel, a une influence positive sur la masse salariale francilienne.

Au 4<sup>e</sup> trimestre 2021, plus de 345 millions d'euros d'assiette liée aux indemnités de chômage partiel ont ainsi été enregistrés. Ce montant représente 0,7 % du total de la masse salariale plus chômage partiel versé au 4<sup>e</sup> trimestre 2021 (contre respectivement 3,2 % et 1,0 % aux 2<sup>e</sup> puis 3<sup>e</sup> trimestres 2021). Le secteur des transports est désormais celui qui recourt le plus à ce dispositif avec un taux de chômage partiel de 2,9 %, devant l'hébergement et la restauration (2,4 %) et la fabrication de matériels de transport (2,1 %). Malgré les fortes baisses constatées ces deux derniers trimestres, le chômage partiel affiche des niveaux cinq fois plus importants qu'avant la crise.

## Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Île-de-France

### Évolution annuelle de la DPAE à fin janvier 2022

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants) + 36,2 %

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants) + 53,0 %

Nombre de CDI (sur 12 mois glissants) + 33,8 %

Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants) + 24,8 %

Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants) + 39,4 %

Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants) 1 387 889

### Évolution annuelle à fin décembre 2021

Effectifs salariés + 2,9 %

Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées) 4 814 463

### Évolution annuelle du 4<sup>e</sup> trimestre 2021

Assiette salariale + 9,5 %

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

## Chiffre clé

**137 300** emplois créés sur un an dans la région.

### L'Urssaf Île-de-France, observatoire statistique régional

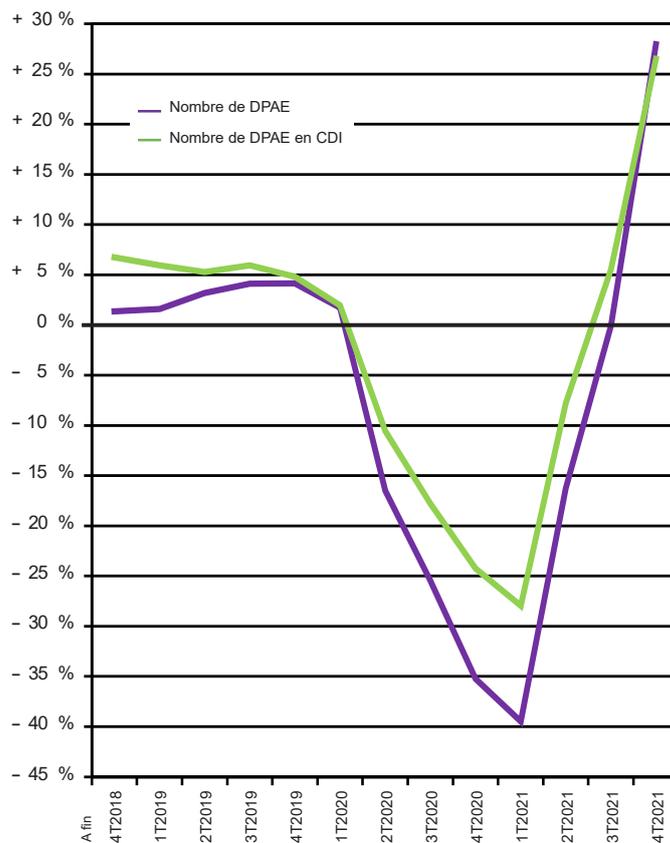
Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Île-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2021, elle a collecté **119 milliards d'euros** de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.

# Les DPAE longues résistent au variant Omicron

À fin janvier 2022, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en augmentation de 36,2 % sur un an glissant. Cette forte hausse s'explique principalement par une comparaison favorable avec les mois les plus touchés par les effets de la crise sanitaire. Le glissement sur deux ans permet de mettre en exergue deux tendances : les CDI (- 1,9 %) et les CDD de plus d'un mois (- 0,1 %) ont quasiment rattrapé leur niveau d'avant crise alors que les CDD de moins d'un mois (- 21,3 %) sont toujours loin de leur niveau antérieur. La crise sanitaire a en effet affecté les contrats à la journée sur le moyen terme, en particulier dans l'événementiel, les études de marchés et les agences de publicité.

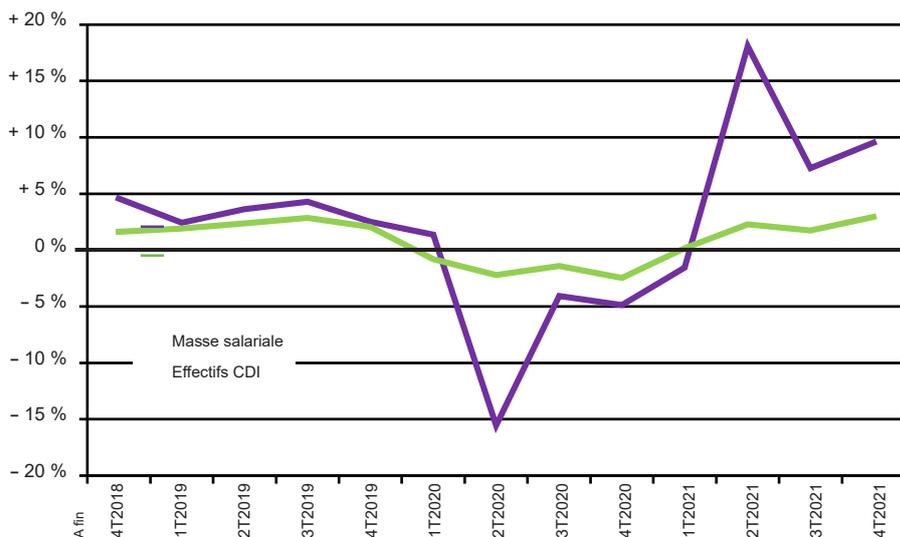
Sur le seul mois de janvier, les CDD de moins d'un mois sont en retrait de 20,0 % par rapport à janvier 2020, dernier mois de référence avant la crise. À l'inverse et malgré un contexte perturbé par le variant Omicron, les DPAE pour les contrats plus longs tels que les CDI (+ 2,5 %) et les CDD de plus d'un mois (+ 3,3 %) affichent des niveaux importants. Le retournement de tendance pour ces deux types de DPAE est intervenu en août 2021. La mobilité professionnelle s'est ainsi accrue dès que les contraintes liées au contexte sanitaire ont moins fortement pesé sur les agents économiques.

## Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Source : Urssaf

## Évolution de la masse salariale et effectifs



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)

**AVERTISSEMENT** : l'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021 à l'occasion de la publication des résultats du premier trimestre 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN et les désaisonnalisations sont opérées sur des séries mensuelles et non plus trimestrielles (cf. [www.urssaf.org](http://www.urssaf.org) / Observatoire économique / Stat'ur Conjoncture n° 340).